

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 35 (1943)
Heft: 9

Artikel: Sans l'occupation des fabriques, il n'y aurait peut-être pas eu de fascisme...
Autor: Rimensberger, E.-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384362>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

35^{me} année

Septembre 1943

N° 9

Sans l'occupation des fabriques, il n'y aurait peut-être pas eu de fascisme...

Par *E.-F. Rimensberger.*

Lors de la conférence qu'il a prononcée dernièrement devant la Société zurichoise des sciences économiques, Conrad Ilg a fait une constatation qui témoigne d'un profond sentiment de responsabilité: «Lors même que je ne puisse en fournir la preuve, je crois pouvoir dire que bien des événements graves eussent pris un autre cours si, à l'étranger également, il avait été possible d'assurer à temps la collaboration entre les organisations syndicales et les associations patronales.» Si les commentaires qui suivent peuvent contribuer à répondre à la question soulevée par Conrad Ilg, ils ne seront pas inutiles.

I.

L'occupation des fabriques! Que de fois ce thème a été repris à l'occasion de l'effondrement du fascisme. C'est la continuation de l'une des légendes nées pour justifier la « Marche sur Rome », d'une légende qui ne confond rien moins que la cause et l'effet. Il est donc utile d'opposer aux fausses allégations des uns et à la joie trop naïve des autres (cet article a été écrit au cours du mois d'août) quelques faits incontestables afin que les expériences cruelles de ces vingt dernières années, payées par tant de larmes et de sang, n'aient pas été faites en vain. Il importe peut-être de rappeler, pour rétablir la vérité historique, que ce ne sont pas les fascistes ou les nationaux-socialistes qui ont fait appel à la raison et à la mesure, indispensables pour sauver le pays du chaos économique et politique où les difficultés nées de la guerre et les passions menaçaient de le précipiter. Au contraire, fascistes et nationaux-socialistes ont surenchéri de telle sorte sur les revendications traditionnelles, tant politiques que sociales, des partis, qu'elles finissaient par paraître timides, indigentes même à côté de celles des « rénovateurs ».

Il est vrai que le programme adopté par le nouveau Parti national-socialiste le 25 février 1920 à la Hofbräu de Munich pré-

cisait avec une vertueuse indignation que « les chefs du parti se refusent, après que les buts assignés par le programme auront été atteints, d'en fixer de nouveaux, simplement afin d'assurer l'existence du parti en accroissant artificiellement le mécontentement des masses ». Il est vrai que les vingt-cinq points qui suivent tenaient compte d'une manière suffisante du « mécontentement populaire » sans qu'il fût besoin d'en ajouter de nouveaux pour garantir l'existence du parti. Par exemple, le programme proclamait la lutte à outrance « contre le parlementarisme corrompu, contre un système où l'appartenance à un parti décide seule de la répartition des emplois, sans qu'il soit tenu compte du caractère et des capacités ».

Le programme promet ensuite « l'abolition du revenu qui n'est pas assuré par le travail », « l'écramage radical de tous les bénéfices de guerre », « l'étatisation de tous les trusts », la « participation aux bénéfices des grandes entreprises », la « communalisation immédiate des grands magasins et leur location, à des prix avantageux, aux petits détaillants », « l'expropriation sans indemnité des terrains déclarés d'utilité publique », « la suppression de l'intérêt foncier et de toute spéculation foncière » etc.; de plus, le programme promet des « mesures légales en vue de réprimer le mensonge politique et sa diffusion dans la presse ». Enfin, après avoir affirmé que le programme est « intangible », l'auteur de ce document poursuit: « Cela ne veut pas dire qu'aucune lettre n'en puisse être changée, ni que nous renoncions a priori à toute intention de l'approfondir et de le perfectionner; en revanche, cela signifie, et notre volonté est inflexible, que les principes à la base de ce programme sont intangibles.

Ces principes ne souffrent aucune interprétation ou échappatoire dictée par l'opportunisme; nous n'entendons mettre en veilleuse aucune de nos revendications essentielles, revendications particulièrement désagréables à l'ordre politique, social et économique d'aujourd'hui; nos convictions sont inflexibles.

Hitler a d'ailleurs considéré expressément les deux principes ci-dessous comme les pierres angulaires du programme:

L'intérêt commun passe avant l'intérêt particulier. Ce principe caractérise l'esprit qui anime notre programme.

L'abolition de la tyrannie de l'intérêt: tel est le point central du national-socialisme.

La réalisation de ces deux points, c'est la victoire du principe universaliste de la société en devenir, de « l'Etat vrai » sur la désagrégation actuelle de l'Etat, du peuple et de l'économie sous l'influence de la conception individualiste de la structure sociale. « L'anti-Etat » (der Unstaat) actuel, oppresseur de la classe travailleuse, protecteur de la propriété des banquiers et des spéculateurs, propriété volée, est l'arène de l'enrichissement sans vergogne des individus et de l'ambition sans frein d'aventuriers politiques; nul ne prend plus égard au voisin, aux autres membres de la communauté; il n'y a plus aucun lien moral. La force la plus brutale, l'argent, règne sans limite et désagrège l'Etat, le peuple, la société, la culture, le théâtre, la littérature et tous les impondérables moraux.

Dans cette lutte gigantesque, il ne peut y avoir ni concession, ni modification de programme, ni recul. Victoire totale ou catastrophe, tel est le dilemme.

L'auteur de ce programme, Gottfried Feder, auquel Hitler avait confié la compétence « de trancher en dernière instance toutes les questions se rapportant au programme » a été limogé bientôt

après la prise du pouvoir. Quant à la réalisation du programme et à son intangibilité, chacun de nous sait à quoi s'en tenir.

De même, maintes des revendications formulées en 1919 par le Parti « national-socialiste » italien allaient bien au delà de celles du mouvement ouvrier. Ce programme exigeait rien moins que la participation des travailleurs au fonctionnement technique des industries, la fixation du salaire minimum; il demandait que les organisations prolétariennes fussent autorisées « à administrer des industries et des services publics, qu'un fort impôt fût prélevé sur le capital » moyennant des taux progressifs, en vue de réaliser une expropriation partielle; de plus, tous les biens des communautés religieuses devaient être séquestrés.

En février-mars 1919, lorsque les organisations affiliées à la Confédération générale du travail conclurent le contrat collectif instaurant la semaine de quarante-huit heures, tout en acceptant une clause prescrivant que les travailleurs et les employeurs, avant de recourir à la grève ou au lock-out, doivent préalablement demander l'intervention des associations ouvrières et patronales compétentes, l'Union italienne (fasciste) du travail cria à la trahison. Elle revendiquait pour les ouvriers le droit de faire grève quand bon leur semblait, sans se laisser entraver par des conventions ou des pourparlers. De plus, elle demandait que la durée du travail fût ramenée de quarante-huit à quarante-quatre heures sans réduction de salaire. Par ce moyen, elle parvint à entraîner à la grève les fondeurs de Milan et environs. En face de ces manœuvres, la Fédération italienne des ouvriers sur métaux déclara ouvertement que l'industrie italienne n'était pas en mesure d'introduire la semaine de quarante-quatre heures; la F. I. O. M. précisa qu'elle ne la réclamerait pas, quand bien même elle se sentirait sûre de pouvoir l'imposer.

Les fascistes en usaient tout aussi démagogiquement à l'égard de l'opinion publique. Peu après la signature de l'armistice, l'Union fasciste du travail publia un manifeste fulgurant où nous lisons entre autres choses: « La plus grande victoire des siècles s'accomplit: la tyrannie doit s'incliner devant l'auguste déesse de la liberté. Ouvriers! Exultez comme Italiens et comme hommes: votre classe marche à l'émancipation! » (Quelques années plus tard, le régime fasciste se vantait d'avoir « enterré le cadavre purulent de la liberté ».)

Pendant les deux années qui ont suivi la guerre et précédé l'avènement du fascisme, il n'est aucune grève, aucun trouble que les fascistes n'aient favorisés et énergiquement appuyés. Et leurs congénères de l'autre côté des Alpes, avant qu'ils ne se soient emparés du pouvoir, combien d'assemblées ouvrières n'ont-ils pas convoquées au Sportpalast de Berlin! Combien de manifestations au cours desquelles ils n'avaient pas assez de mots pour vitupérer contre la tiédeur et la trahison des « réformistes »! Faut-il rappeler la grande grève des transports de Berlin où des piquets nationaux-

socialistes et communistes veillaient en commun à ce que les traîtres du mouvement ouvrier socialiste ne sabotent pas cette « puissante action de la classe ouvrière révolutionnaire » ?

II.

Et qu'en est-il de l'occupation des terres et surtout de l'occupation des fabriques dont les polémistes ont tant abusé ?

Afin de calmer les soldats et de maintenir la discipline dans l'armée, la question de la répartition des terres entre les paysans mobilisés avait fait, bien avant l'armistice, le leitmotiv d'un nombre infini de discours et de brochures. On promettait de mettre fin au système des latifundi de l'Italie du Sud et de la Sicile. Une loi promulguée par le gouvernement Nitti accorda aux associations d'anciens combattants un droit d'expropriation sur les terres à culture extensive. La situation agricole du sud de la Péninsule avec sa surabondance de grandes propriétés foncières, ses immenses espaces irrationnellement cultivés et les tristes conditions de vie de ses paysans (voir le roman de Silone: *Fontamara*) amena les associations d'anciens combattants à occuper une partie de ces territoires et à consacrer, par cette forme simpliste et illégale, un droit de propriété qu'un gouvernement accablé par les difficultés de la guerre leur avait promis. Les fascistes, qui ont soutenu cette propagande de la manière la plus énergique, ont moins que d'autres le droit de condamner l'occupation des terres. En 1923, c'est-à-dire bien après la prise du pouvoir par Mussolini, les syndicats fascistes se livraient encore à l'expropriation; dans diverses communes de la province de Novare ils occupèrent pas moins de dix propriétés agricoles. Dans un article où il faisait le bilan de l'année 1920, Mussolini écrivait le 31 décembre dans le *Popolo d'Italia*:

« Les faits marquants ont été: 1° L'expropriation des terres, qui a permis de poser face à la nation le problème agraire. 2° L'occupation des usines, qui a modifié et qui modifiera les anciens rapports juridiques entre employeurs et salariés. »

Quant à l'occupation des usines, qui se produisit vers la fin de l'été 1920 sur l'initiative de la Fédération italienne des ouvriers sur métaux, elle fut plus étendue et mieux organisée que celle des terres; elle enchâssa pour ainsi dire l'ensemble de l'industrie métallurgique.

Mais pour comprendre ce phénomène, il est nécessaire de mieux connaître les circonstances qui l'ont provoqué. Les prix avaient augmenté de telle sorte, les conditions d'existence étaient devenues si difficiles que dans la plupart des branches et avant tout dans l'industrie métallurgique, la première préoccupation des masses ouvrières démobilisées fut de demander une adaptation des salaires et une revision des contrats collectifs en vigueur. De mai à juin, conformément aux dispositions contractuelles, des pourparlers eurent lieu entre les associations patronales et ouvrières. Toutefois, les représentants modérés du patronat, qui avaient accordé

des majorations de salaires à titre d'avance, furent bientôt éliminés par les éléments réactionnaires. Le 29 juillet, bien que la F.I.O.M. ait accepté de poursuivre la discussion, ces industriels déclarèrent « ne pouvoir mesurer les salaires de leurs ouvriers à ceux des autres industries et admettre qu'on puisse les obliger à fixer les salaires en rapport avec le coût de la vie ». Ils ajoutèrent que toute conversation était désormais inutile. « Depuis la fin de la guerre, les employeurs n'ont fait que céder. C'en est assez et c'est à vous, métallurgistes, que nous commençons par dire non ! »

Cette réponse exaspéra non seulement les travailleurs mais aussi l'opinion publique. Tout d'abord, la Fédération des métallurgistes ordonna la résistance passive, étant entendu que si les employeurs recourent au lock-out, les ouvriers prendront possession des usines en s'y installant à demeure (comme on l'a fait en France peu avant la guerre). Le patronat répondit par la fermeture des ateliers. Alfa Roméo donna le signal. Aussitôt, cinq cent mille métallurgistes occupèrent les fabriques. Dans un manifeste, la F.I.O.M. rappela que l'occupation avait un caractère strictement économique et qu'elle constituait la seule manière d'éviter le lock-out et de protéger les intérêts des ouvriers. Les travailleurs furent invités à s'abstenir de tout acte de sabotage, de garantir la régularité de la production et de s'assurer autant que possible la collaboration des techniciens et des employés. Bien que le travail ait continué de façon presque régulière, il est évident que cette situation paradoxale exigeait une solution rapide. La Confédération générale du travail et l'Association centrale des employeurs signèrent un accord fixant le principe du contrôle ouvrier sur la production. Aux termes de la convention, ce contrôle avait pour but « d'améliorer les rapports disciplinaires entre patrons et salariés et de provoquer une augmentation de la production, subordonnée cependant à une forte reprise de la vie économique du pays ». Les parties contractantes instituèrent une commission paritaire chargée de formuler des propositions de loi « aux fins d'organiser les industries sur la base de l'intervention des ouvriers ». A la suite de cette convention, la F.I.O.M. conclut un contrat collectif dont les stipulations pouvaient être considérées comme supportables pour l'industrie : majoration des salaires, six jours de vacances payées par an, indemnité de congédiement égale à deux journées de salaire par année de service, adaptation périodique des salaires à l'indice du coût de la vie.

Ainsi prenait fin une action qui avait eu l'approbation de l'opinion publique. Le *Popolo d'Italia*, le journal de Mussolini, après avoir célébré comme une victoire la signature du contrat collectif et la conquête du droit de regard par les ouvriers, releva — les améliorations obtenues par les métallurgistes ayant été peu à peu étendues à presque toutes les autres industries — qu'une « ère nouvelle venait de s'ouvrir pour les travailleurs italiens ». Le 24 septembre 1920, les patrons reprirent dans le calme le plus par-

fait la direction des usines. « Il serait malhonnête, dit un publiciste bourgeois de cette époque, de considérer comme une velléité bolchéviste l'occupation des usines en Italie en 1920; les causes et les buts en étaient purement économiques. L'occupation se déroula sans acte de sabotage et sans destruction de richesses; elle se termina d'une façon légale et pacifique. » Le 2 juillet 1921, c'est-à-dire plus d'un an avant l'avènement du fascisme, Mussolini écrivait dans le *Popolo d'Italia*: « Soutenir qu'il y a encore un danger bolchéviste en Italie, c'est confondre, pour des raisons intéressées, la peur et la vérité. » (Au Congrès de la C. G. T. italienne qui se déroula du 26 février au 3 mars 1921, les socialistes et maximalistes obtinrent 1,435,873 voix et les communistes 432,558.)

A ceux qui considèrent encore le fascisme comme une saine réaction au radicalisme dont les occupations d'usine étaient l'expression, nous rappellerons que cette méthode a été appliquée dix-sept mois avant que les métallurgistes n'y recourent par des éléments étrangers au socialisme et sympathisant avec Mussolini et les premiers fascistes. En mars 1919, les ouvriers des usines Franchi et Gregorini à Bergame occupèrent les ateliers sous la conduite de Nosengo, ancien interventionniste et disciple de Mussolini.

III.

Mais, comme on dit si joliment en allemand, il ne faut pas jeter l'enfant avec l'eau du bain. Si l'on considère les choses du point de vue purement économique, les occupations d'usines en Italie ont été provoquées avant tout par l'intransigeance d'un groupe d'industriels particulièrement réactionnaires qui ont cru pouvoir profiter de la situation pour porter atteinte aux droits fondamentaux des travailleurs. Ils faisaient partie de ces employeurs imbus du « principe du patronat de droit divin » auxquels s'adresse ce passage des « directives » de l'O. G. I. T. en vue d'assurer la sécurité et la paix du travail dans les entreprises industrielles: « On ne saurait trop le dire, un seul chef d'entreprise qui manque de sens social annihile, et au delà, tout le bien que peuvent faire des centaines d'autres qui pensent et agissent selon ce qu'ils estiment être leur devoir. » C'étaient des messieurs du même acabit que les barons de la chimie bâloise ou que ceux des hautes sphères de la banque et de l'assurance (il suffit de songer à leur attitude en face de l'adaptation des salaires et de l'extension des cultures). Ils étaient animés de l'esprit que révèlent les déclarations du président de l'Association des grossistes et importateurs; si l'on en croit ce personnage, la Suisse n'aurait pas d'argent pour réaliser après la guerre les revendications sociales qui se précisent. Les « nécessités » de l'économie privée doivent avoir la priorité, etc. On connaît l'antienne. Et les dangers de cette attitude? Ils sont exposés avec tact et avec un sens profond des responsabilités par le collègue Emile Giroud, vice-président de la F. O. M. H., dans

un article paru dans le numéro de juillet-août de *Suisse contemporaine*. Giroud se place d'emblée sur un plan élevé. Il constate que « le problème de la paix sociale a deux faces. L'une est de caractère matériel: elle concerne les conditions de travail, les salaires, les vacances, les assurances sociales, etc. L'autre est d'ordre moral: elle vise les aspirations ouvrières à rendre au travail la place d'honneur qui lui est due, à faire du travailleur un homme qui se sent respecté, traité en collaborateur et non comme un numéro anonyme dans une machine monstrueuse ne connaissant que le rendement et les dividendes... » « Que les salaires soient doublés et les vacances triplées, la question sociale restera entière... » « Une véritable paix, si on la veut durable, doit reposer sur le droit et sur l'égalité des contractants. » Malheureusement, la situation actuelle donne l'impression « que les patrons considèrent la paix du travail comme une excellente affaire qui leur assure la sécurité de la main-d'œuvre et la tranquillité sociale sans qu'il doive leur en coûter la moindre concession ni le moindre sacrifice. Ils croient pouvoir ne rien changer à leurs habitudes, ni céder une part, si petite soit-elle, de leurs privilèges de possédants. La grande industrie reste au stade du paternalisme... » « Les années ont passé. Devant la froideur, l'indifférence et l'incompréhension patronales, la foi des simples ouvriers s'est refroidie aussi. »

Du point de vue matériel également, notamment en ce qui concerne les relations contractuelles, on enregistre un recul, tout particulièrement dans l'horlogerie, « où les patrons, qui semblent las de se sentir liés par des conventions avec leurs ouvriers, ont dénoncé les contrats collectifs en série ». « ...Toute une partie de l'horlogerie se trouve maintenant déjà sans convention. » « ...Depuis la dissolution de l'Internationale communiste, les milieux ouvriers ont l'impression que le capital a perdu certaines appréhensions et que l'évolution des opérations militaires contribue à calmer les craintes des possédants. Comme si le problème social avait ses racines à Moscou et si la hache de la City, que l'on croyait très émoussée, suffisait à abattre l'arbre de la révolution! » E. Giroud, qui a toujours fait preuve de la plus grande objectivité et qui, dans cet article également, considère les choses du point de vue de l'intérêt supérieur du pays en conclut qu'une révolution s'annonce, non pas celle « qui enlèvera au patron la propriété de son entreprise, mais celle qui fera de la profession la propriété commune des employeurs et des ouvriers par l'institution de la Communauté professionnelle ».

Une chaîne n'a que la force de l'anneau le moins résistant. Dans les temps difficiles que nous traversons, et ceux plus difficiles encore que nous vivrons peut-être, la solidarité est comparable à une chaîne dont ceux qui n'ont pas conscience de leur responsabilité sociale, ceux qui croient pouvoir abuser d'une position particulièrement forte, constituent l'anneau le plus faible.

Les occupations d'usines qui ont eu lieu en France peu avant la guerre ont été provoquées par des causes analogues. Elles étaient une réponse à l'attitude d'un patronat particulièrement réactionnaire qui préférait, malgré l'état d'impréparation du pays, laisser la guerre décider du sort de la France plutôt que de reconnaître aux travailleurs leurs droits fondamentaux (contrats collectifs, droit d'association, etc.). Si nous voulions réfuter ici la thèse selon laquelle le fascisme est uniquement une conséquence du radicalisme de la classe ouvrière, il suffirait d'invoquer l'exemple de l'Allemagne. Il n'était guère possible d'être moins radical et moins révolutionnaire que la classe ouvrière allemande. L'Allemagne n'a pas connu les occupations d'usines. L'Etat n'avait pas de meilleur soutien que les syndicats allemands et leurs chefs. La voie qui a mené au national-socialisme en passant par Brüning et Hindenburg est pavée, toujours mieux pavée de concessions.

D'ailleurs, comme nous l'avons vu, il n'y a aucune relation chronologique entre les occupations d'usines et le fascisme. Vers la fin de 1920 déjà, l'équilibre tendait à se rétablir en Italie. L'action ouvrière, comme le fleuve regagne son lit, se réinstalla dans la légalité. De 1920 à 1921, les journées de travail perdues pour fait de grève tombent de 30 millions environ (16 millions dans l'industrie et 14 millions dans l'agriculture) à 8 millions seulement (contre 4 millions en moyenne de 1911 à 1914). Ce chiffre a encore reculé en 1922. Mussolini lui-même commençait à hésiter. Le 23 juillet 1921 il déclara être prêt à collaborer avec les socialistes et d'autres partis bourgeois. Le 3 août suivant, il signa solennellement avec les socialistes une trêve qu'il ne respecta jamais. En octobre eut lieu à l'Augusteum de Rome le Congrès national fasciste. Les délégués fascistes se comportèrent de telle manière que leurs assises sont entrées dans l'histoire sous le nom de « Congrès des vandales ». Le 28 octobre 1922 enfin, c'est la marche sur Rome et la prise du pouvoir. Pendant quelque temps, les organisations régulièrement constituées de la classe ouvrière continuèrent de jouer un rôle important. Etant donné la popularité dont jouissaient les syndicats, Mussolini crut même devoir s'entendre avec eux. En 1924 encore, à l'occasion des élections des membres des commissions ouvrières dans 46 entreprises de la métallurgie, du textile, de l'industrie des machines, dans les manufactures de tabac de l'Etat (et notamment dans les établissements Fiat à Turin, Pirelli et Brown Boveri à Milan), les candidats de la Confédération générale du travail recueillirent 52,737 voix et ceux des syndicats fascistes 2,289 seulement. En 1925 encore, les syndicats fascistes déclenchèrent une grève à l'usine métallurgique Togni à Brescia. Turati, plus tard secrétaire général du parti fasciste, adressa un appel à la Fédération italienne des ouvriers sur métaux : « Des métallurgistes de Brescia sont en grève ; il faut qu'ils remportent la victoire. » En 1924-25, la F. I. O. M., dont Bruno Buozzi était déjà secrétaire, avait encore conclu 91 conventions collectives englobant 295,000

travailleurs. Ce n'est guère que vers la fin de 1925 que le fascisme, dans l'impossibilité de convaincre la classe ouvrière, devint totalitaire. Bientôt, il fut interdit aux employeurs — qui préféraient souvent les relations objectives avec les syndicats libres aux manœuvres purement politiques des syndicats fascistes — de traiter avec les organisations syndicales régulières. Enfin, le 3 avril 1926, une loi introduisit leur liquidation.

Maint lecteur, vu la longueur de ce processus, se sera peut-être demandé comment il se fait que le fascisme ait pu finalement vaincre si facilement (bien que Badoglio, dit-on, ait prétendu qu'une fusillade de cinq minutes aurait suffi à le liquider). Les faits économiques, que nous avons seuls abordés jusqu'à maintenant, ne suffisent pas à l'expliquer. Il faut connaître également les causes politiques de ce succès.

IV.

L'Italie figure parmi les pays qui ont réalisé tardivement leur unité nationale; l'Italie est donc une nation jeune. Le premier parlement italien se réunit à Turin en 1861. En 1865, le gouvernement transféra son siège à Florence; Rome n'est devenue la capitale de l'Italie qu'en 1871. Il est donc compréhensible — et c'est peut-être à bien des points de vue une circonstance atténuante — que la vie publique ait été déterminée dans une large mesure par les idées et les passions politiques, ce qui ne laisse pas d'être souvent stérile malgré l'apparence. Cette tendance au « politique d'abord » est probablement due en partie au fait que l'Italie — qui avait bien des choses à rattrapper en matière d'ambitions nationales et impérialistes — suivit à cet effet des voies parfois tortueuses. Il suffit de rappeler le renversement des alliances au cours de la première guerre mondiale. Comme sur le plan de la politique générale, les idéologies et les conceptions les plus contradictoires s'affrontaient au sein du mouvement politique de la classe ouvrière. On le vit bien pendant la dernière guerre, où les éléments modérés du mouvement ouvrier étaient pour la neutralité et les extrémistes, dont Mussolini, pour la « neutralité absolue », ce qui n'empêcha pas le futur dictateur de devenir peu de temps après le plus farouche partisan de l'entrée en guerre de l'Italie. D'ailleurs, bien avant que Mussolini ait fait de l'excentrique Sorel son mentor politique, les idées de l'auteur des *Réflexions sur la Violence* avaient cours au sein du mouvement ouvrier au même titre que les idées socialistes, anarchistes, syndicalistes, les conceptions bolchévistes (tout particulièrement après la fin de la guerre), les tendances anticentralistes, fédératives, républicaines, etc.

Rappelons aussi que les Alliés, après avoir fait entrevoir monts et merveilles à l'Italie pour l'engager à entrer en guerre, n'ont tenu que bien peu de leurs promesses. Cette attitude a certainement plus contribué à l'avènement du fascisme que les occupations d'usines et les troubles sociaux qui les ont accompagnées.

La politique étant toujours chose délicate, nous en appellerons à un témoin dont les constatations, aujourd'hui précisément, revêtent une certaine importance. En collaboration avec V. Nitti, Bruno Buozzi, secrétaire jusqu'à la victoire du fascisme de la Fédération italienne des ouvriers sur métaux, c'est-à-dire de la plus puissante organisation syndicale, a exposé dans un ouvrage paru en 1930, *Fascisme et Syndicalisme*, les éléments et le déroulement du drame italien de 1919 à 1926. (Rentré de l'émigration, Buozzi a été nommé commissaire de la Fédération des ouvriers d'industrie constituée après le coup d'Etat du 25 juillet dernier.)

En lisant cet ouvrage, on est frappé de la stabilité de la politique syndicale et de l'instabilité sur le plan politique, de « l'objectivisme » syndical et du « subjectivisme » politique. Mais l'un et l'autre de ces phénomènes ont des causes naturelles. La réalisation de l'unité italienne a été suivie d'un très bel essor économique. De 1872 à 1927, la consommation d'énergie (charbon, carburants, électricité — la valeur calorifique de cette dernière étant exprimée en tonnes) a passé de 1 million à 15 millions de tonnes (de 5 millions à 12 millions de 1902 à 1912). De 1903 à 1911, le nombre des travailleurs occupés a passé de 75,000 à 213,000 dans l'industrie du bois, de 104,000 à 330,000 dans la métallurgie. Le commerce extérieur, de 2,5 milliards de liras en 1888, avait atteint 6 milliards en 1913. Quant au salaire horaire moyen, il avait passé de 0,171 à 0,26 lire de 1871 à 1900. Ceux qui ont vu les organisations syndicales italiennes au travail savent ce que ces chiffres signifient.

Quelques citations caractéristiques de l'ouvrage de Buozzi permettent de mieux comprendre l'évolution politique pendant les années décisives de 1919 à 1926.

« Dans sa presque totalité, la classe ouvrière italienne n'a jamais affronté sérieusement la possibilité de bouleverser l'ordre des choses existant et de supprimer par la violence la propriété privée. Les exagérations verbales de certains chefs du Parti socialiste aux tendances communistes n'enlèvent rien à la valeur de cette constatation. Fait symptomatique: dès la fin de la guerre, la Confédération générale du travail a continué à affirmer ses tendances essentiellement démocratiques, tandis que la plupart des socialistes faisaient figure d'extrémistes. Tout se passait comme si les assemblées de parti et l'examen des problèmes abstraits offraient un exutoire aux moments d'exaspération. Dans les assemblées syndicales, en revanche, le mécontentement était endigué et freiné par l'examen de faits et de problèmes concrets ... » « Le Parti socialiste, dominé par une majorité vaguement communiste et divisé en trois fractions, n'est pas parvenu à se donner un programme d'action immédiate ... » Pendant les premiers mois de 1919, la Confédération générale du travail a déployé une intense propagande pour la réalisation de son programme. Mais les divergences d'opinion au sein du Parti socialiste ont rendu impossible toute tentative sérieuse d'action. » « Craignant de ne pouvoir répondre à l'attente de la classe ouvrière, la minorité du parti n'a pas su affronter résolument le problème de la participation au pouvoir dans la crainte, injustifiée selon nous, de répéter

l'expérience du gouvernement Kerensky.» (Cette considération joue peut-être de nouveau un certain rôle aujourd'hui.* Le gouvernement Badooglio — cette fois avec une certaine raison — étant considéré comme un gouvernement de transition analogue à celui de Kerensky, ce qui nous engage à rappeler qu'il faut peut-être — comme les bolchévistes en Russie — mettre en action toutes ses forces au moment décisif. Note de l'auteur.) « Ainsi se succédèrent les mois. En novembre 1919, Nitti appela les Italiens à élire une nouvelle Chambre des députés au suffrage universel et selon le système de la représentation proportionnelle. Dès lors, tout espoir d'une transformation du régime politique s'évanouissait. »

Buozzi attribue à plusieurs raisons la léthargie relative du mouvement ouvrier après les occupations d'usines, c'est-à-dire après la signature de la convention assurant le droit de regard des travailleurs et la conclusion du contrat collectif dans l'industrie métallurgique :

« Ces réalisations, le Parti socialiste s'en désintéressait et le nouveau Parti communiste les combattait; d'autre part, la Confédération générale du travail n'avait plus la cohésion nécessaire pour continuer la bataille commencée ... » « Les fascistes comprirent que l'effort du mouvement syndical était condamné à l'échec. Le mouvement politique était divisé; il s'était écarté de ses tendances primitives; il était influencé par Moscou. Dans ces conditions, ne pouvant se résoudre ni pour la révolution, ni pour la participation au pouvoir, il devait finir par être battu à cause de son indécision. La situation exigeait bien autre chose qu'une simple attitude négative. Le fascisme reprit donc l'offensive ... » « La Confédération générale du travail s'efforça de pousser le Parti socialiste à abandonner son attitude intransigeante et négative ... Le 12 janvier 1922, le Conseil général de la C.G.T., après avoir examiné attentivement la situation, invita les organes directeurs du Parti socialiste à accorder à son groupe parlementaire — le plus nombreux à la Chambre des députés — « le droit d'appuyer le gouvernement qui garantirait la restauration des libertés élémentaires ». Buozzi et Dugoni estiment que cela ne suffit pas et qu'il faut avoir le courage de prendre la responsabilité de la participation au pouvoir. Le conseil n'est pas suivi. Le Parti socialiste, où les extrémistes ont la majorité, se leurre en croyant que la bourgeoisie est en pleine crise, que sa décadence est universelle, que le fascisme n'est qu'un moyen de prolonger son agonie et que ses heures sont comptées. (En Allemagne, les mêmes illusions ont dicté la politique des communistes. Note de l'auteur.) Malgré cela l'aventure qui a porté Mussolini au pouvoir se serait terminée comme une farce tragique sans la méfiance et la fatigue du prolétariat italien, sans l'apathie de l'opinion publique. Aux convulsions de l'après-guerre et à la résistance de deux ans opposée au fascisme avait succédé une indifférence presque générale; les masses ouvrières qui avaient repris régulièrement leur travail se rendaient compte du danger imminent mais n'avaient plus confiance en personne. »

Comment expliquer cette disparition de la confiance? Il est probable que trop de promesses — l'une renchérissant sur l'autre — avaient été faites aux masses et que trop peu avaient été tenues.

* C'est en août 1943.

D'autres pays ont fait et font encore la même expérience. La volonté de contribuer, par une participation et une vigilance personnelle au maintien de l'Etat libéral avait disparu. Il en était de même de la conviction intime que chacun, au moment décisif, serait prêt à intervenir pour réaliser ces réformes — annoncées en termes si révolutionnaires — tant qu'aucune menace de bouleversement n'était en vue. Ces constatations ne sont-elles pas riches d'enseignements?

Une révolution qui est autre chose qu'une tentative de faire une omelette sans casser les œufs est généralement payée par tant de sang et de misère, et son résultat final est si insatisfaisant par rapport aux sacrifices exigés qu'il semble préférable de tout tenter pour l'éviter et de s'efforcer d'atteindre ce modeste résultat par des réformes. Ce doit être avant tout le cas dans une société dont on accepte quelques-uns des idéaux — par exemple le principe de liberté proclamé par le libéralisme. Dans ce cas, les hommes de bonne volonté ne doivent rien négliger pour tenter, en commun, d'éviter la révolution et le chaos. Ils peuvent d'autant mieux le faire que la révolution, lorsqu'elle est dans la ligne de l'évolution et que les temps sont mûrs, éclate tout de même, plus encore, comme l'histoire nous l'enseigne, qu'elle est même provoquée, accélérée par l'aveuglement de ceux contre lesquels elle est dirigée. Dans ces conditions, les hommes que leur connaissance de l'histoire et la conscience de leurs responsabilités ont amenés aux mêmes conclusions peuvent et doivent donc, lorsque l'irrémédiable malheur éclate, conserver *pendant* la révolution la même attitude de fermeté et de raison qu'ils ont eue avant qu'elle ne survienne. Si vraiment le haut prix exigé par la révolution doit être payé, ces hommes doivent intervenir afin que le nouvel ordre n'existe pas seulement sur le papier, mais qu'il assure les changements fondamentaux qui doivent contribuer effectivement au progrès de l'humanité. Il semble pourtant que ce soient précisément ceux dont le langage était le plus radical avant la révolution qui fléchissent et faillissent pendant et après le bouleversement. Il en a été ainsi en Italie... et ailleurs.

V.

Quant aux gouvernements qui se sont succédés jusqu'à la prise du pouvoir par le fascisme, ils se sont contentés de prodiguer les belles paroles et les promesses. Et pourtant, ils étaient les successeurs des hommes d'action qui ont créé avec tant de dévouement et d'enthousiasme l'Etat libéral italien! Chacun de ces gouvernements savait où blessait le bât, mais aucun n'avait souci de faire le sellier et de le réparer.

Lorsque l'on se remémore les appels, les manifestes et les proclamations de ces gouvernements, on songe invinciblement aux « directives » de l'O. G. I. T. et à leurs intentions. Nous ne doutons pas qu'elles soient excellentes et nous ne voulons pas diminuer la

valeur de l'appel de M. Speiser, que nous pourrions d'ailleurs signer. Nous savons qu'il ne pouvait pas dire beaucoup plus. C'est déjà un progrès considérable lorsque dans nos milieux gouvernementaux, si avares de paroles, un homme dénonce des faits insatisfaisants et envisage les moyens de faire face à l'avenir, c'est-à-dire à l'évolution qui semble probable lorsque la guerre et la conjoncture qui en est le corollaire auront pris fin.

M. Speiser a le grand mérite d'avoir abordé ce thème. Il pense tout d'abord ce qui lui tient le plus à cœur : la sécurité dans les entreprises et la paix du travail. Mais si nous devions être un jour en présence de la situation que nous craignons tous, la sécurité des entreprises et la paix du travail ne pourront être maintenus qu'à la condition d'avoir assuré au préalable la sécurité du travail par une organisation et une répartition du travail conformes aux nécessités de l'heure. Aux instants critiques on a trouvé aussi bien en Italie qu'en Allemagne et en France les mots justes qui figurent dans les « directives » de l'O. G. I. T. L'appel souligne les dangers matériels et idéologiques qui menacent la sécurité des entreprises. Il relève la nécessité de renseigner les travailleurs de manière suffisante ; il rappelle aux employeurs leur devoir : « Il est du devoir de chaque employeur de servir à son personnel, jusqu'à la limite de ses possibilités... des indemnités de renchérissement et d'autres allocations propres à atténuer les fâcheux effets de l'enchérissement de la vie. » « ... L'aspect humain des conditions de travail doit également retenir l'attention de chaque employeur. » M. Speiser rappelle aux patrons qui les ont oubliés, leurs devoirs.

Mais il ne suffit plus de parler seulement de droits et de devoirs — même en reconnaissant, comme l'a fait M. Speiser, que la classe ouvrière a rempli tous les siens. Même la démocratie la plus avancée cesse de progresser, c'est-à-dire d'aller vers l'organisation rationnelle de l'économie dont dépendent les destinées du monde de demain, si les droits et les devoirs fondamentaux restent à l'état de vœux. Aucun état ne peut demeurer légitime et durer si l'application des sentences prononcées par les juges sont laissées à l'arbitraire des citoyens. L'Etat, dont la tâche est d'organiser rationnellement l'économie, ne pourra parvenir à cet ordre, tant qu'il tolérera que l'une ou l'autre des parties passe outre les décisions prises en vue de cette organisation. Si nous ne codifions pas tout au moins les droits et les devoirs fondamentaux, si nous ne veillons pas à ce qu'ils soient effectivement respectés, à ce qu'ils prennent le caractère d'engagements formels, nous aboutirons toujours et irrémédiablement à ce que nous voulons précisément éviter : la révolte des uns ou encore l'intervention de la force armée qui apparaît entre les lignes du dernier chapitre des « directives » de l'O. G. I. T. comme un « ultima ratio » assez en contradiction avec les recommandations des autres chapitres.

C'est bien ce qui se passa en Italie. Mais l'ultima ratio de la police et de l'armée échoua; ce fut le fascisme. Et ce qui s'appelle fascisme à ce moment peut s'appeler autrement à une autre époque.

Le fascisme s'est effondré. Beaucoup pensent que l'intermezzo ayant pris fin, l'ordre ancien peut recommencer là où il a dû abandonner la partie, qu'il suffit de renouer le fil rompu. On parle même d'un nouveau Risorgimento; en y ajoutant un peu de rhétorique, on croit être revenu au temps glorieux de l'unification de l'Italie. Mais la chute du fascisme n'est pas une preuve de l'infailibilité du libéralisme, elle ne permet pas de conclure que la démocratie n'a pas besoin de réformes; ce bouleversement ne prouve nullement que l'on puisse remettre en circulation les anciennes formules et revenir aux anciennes habitudes de facilité. Si les hommes actuellement responsables des destins du monde, les hommes qui semblent devoir les déterminer n'ont pas conscience de ces exigences, la « victoire de la démocratie et de la liberté » pourrait bien être leur perte.

VI.

Le Parti socialiste italien a tiré les conséquences que l'histoire implique. Le manifeste publié après la chute du fascisme permet de conclure qu'il n'entend plus remettre à l'honneur les hommes et les idées du vieux libéralisme. « Ces soi-disant libéraux ne représentent plus rien: laissons les morts enterrer les morts. »

En revanche, les diverses proclamations socialistes ne disent pas par qui ces morts doivent être remplacés. Il ne suffit pas d'en appeler aux « forces démocratiques » de l'opinion publique de Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de l'U. R. S. S. « afin que, lors de la Conférence de la paix, les représentants du peuple italien soient admis à discuter sur la base de la Charte de l'Atlantique »; il ne suffit pas de proposer aux autres groupes de l'opposition de préparer sans tarder une grève générale en vue d'obtenir la libération de tous les prisonniers et internés politiques, l'arrêt des opérations militaires, le renversement de la monarchie, le rétablissement de la liberté de la presse, la restauration des libertés politiques et syndicales. Il ne suffit pas de fêter la liquidation de la contrainte et de proclamer platoniquement avec les autres partis une liberté et un avenir nouveaux.

Buozzi s'en est déjà rendu compte en écrivant son livre dans l'émigration. « Nul ne pense, écrit-il dans ses conclusions, qu'il faille revenir exactement à la vie politique et économique de l'Italie d'avant l'aventure fasciste. Ainsi que nous l'avons déjà dit, la pratique de la liberté avait éliminé et corrigé, indépendamment de l'action fasciste, les illusions et les erreurs alimentées par les troubles provoqués à ce moment, et non seulement en Italie, dans les choses et dans les esprits. » « ... Nous entendons donner à la notion de « liberté dans un régime démocratique » son sens véritable et profond. Nous croyons qu'il est stupide autant que mal-

honnête de confondre l'esprit démocratique avec certaines des institutions qui invoquent cette notion. Rendre la démocratie responsable de certaines déviations du parlementarisme, la rendre responsable de la démagogie ou imputer à l'idée libérale quelques exagérations isolées constitue, dans l'hypothèse la plus favorable, la preuve d'un esprit faux et mesquin. »

En un mot, Buozzi estime avec raison que « la participation plus intime et plus directe des producteurs à l'activité économique, de même que leur collaboration active, en tant que producteurs, à la vie politique de la nation constitue aujourd'hui le grand problème de tous les pays civilisés ».

Quel que soit le cours que prendront les événements, seule la suite qui sera donnée à cette revendication — en Italie comme ailleurs — permettra de dire si un nouvel ordre se dessine ou non.

La communauté professionnelle au Conseil national.

Notre ami René Robert, secrétaire central de la Fédération des ouvriers sur métaux et horlogers et conseiller national neuchâtelois a déposé le 9 juin 1943 le « postulat » que nous publions ci-après in extenso. Nous le faisons suivre du discours que notre ami a prononcé au Conseil national le 27 septembre à l'appui de sa proposition. Le postulat Robert a été appuyé par 27 membres de la fraction socialiste et a rencontré l'accueil sympathique de la presse de toutes tendances.

Considérant que la paix sociale ne peut être assurée, dans un Etat démocratique, par l'usage de la force, mais qu'elle doit être la conséquence naturelle d'une politique sociale résolument progressiste, ainsi que d'une meilleure et plus équitable répartition des produits du travail, et considérant d'autre part que ce but sera d'autant plus rapidement atteint que les professions seront mieux organisées et plus capables d'agir elles-mêmes, les soussignés invitent le Conseil fédéral à présenter à l'Assemblée fédérale, dans le plus court délai possible, un rapport et, éventuellement, des propositions concernant l'ensemble des mesures propres à encourager et, au besoin, à provoquer :

1^o La conclusion de contrats collectifs dans chaque profession, réglant les conditions de travail d'une manière aussi précise et détaillée que possible,

2^o Dans chaque métier pourvu de contrats collectifs, la création de communautés professionnelles basées sur les principes suivants :

- a) Droit d'être organisé librement, tant pour l'ouvrier que pour l'employeur.
- b) Egalité des droits des associations professionnelles ouvrières et patronales, les organes de la communauté étant établis sur une base paritaire.